

2<sup>ème</sup> édition du  
**LE MOIS DU DOC**  
Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2019

# APPEL À PARTICIPATION



[www.moisdudoc.be](http://www.moisdudoc.be)



**LE MOIS DU DOC**  
Bruxelles & Wallonie



Regards sur le cinéma documentaire  
Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2019



Photographe : Lara Gasparotto

2<sup>ème</sup> édition du  
**LE MOIS DU DOC**  
Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2019

## Appel à participation

**Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2019 se tiendra la deuxième édition du Mois du Doc !**

### Objectifs

Créé et organisé par le [Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel](#) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, [Le Mois du Doc](#) vise à promouvoir le cinéma documentaire belge francophone à travers la projection de films dans différents lieux bruxellois et wallons du secteur non-marchand.

Associations, centres culturels, bibliothèques publiques, cinémas de quartier, maisons de jeunes, centres d'art et musées, médiathèques, cafés-restaurants, maisons de repos ou encore ciné-clubs universitaires... tous les lieux de projection, même les plus insolites, sont invités à s'associer à cette opération.

Cette participation peut aller d'une simple projection à quelque chose de plus élaboré comme par exemple l'organisation d'une rencontre-débat autour d'une thématique choisie. Il revient à chaque opérateur de proposer ce qu'il souhaite.

Le Mois du Doc ambitionne par ailleurs de valoriser et porter un éclairage particulier aux multiples lieux et structures en Wallonie et à Bruxelles qui font le choix et la démarche de soutenir le documentaire belge en le partageant avec leurs publics.

### Diversité du documentaire

Au programme, des documentaires à découvrir ou redécouvrir, des programmations thématiques, combinant projections de films, ateliers, rencontres, expositions et débats.

Si les documentaires doivent impérativement être des films belges de la FWB, la programmation est quant à elle laissée à la liberté des programmeurs participants, plus à même de choisir les films en fonction de leurs publics respectifs.

En soutien à la partie programmation, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel met à la disposition des programmeurs une [liste de titres](#) non exhaustive proposant tant des films récents que des films plus anciens. Cette liste est élaborée en étroite collaboration avec les producteurs, les ateliers d'accueil et de production, les distributeurs et les opérateurs de diffusion du documentaire associés et partenaires de l'opération.

Des tarifs préférentiels ont par ailleurs été négociés avec certains producteurs/distributeurs afin que ceux-ci alignent leurs tarifs de droits de projections sur les montants plafonds du RACC.

Des bourses sont également prévues par la Scam et la Sabam, sociétés de gestion des droits des auteurs et partenaires du Mois du Doc, pour faciliter la venue des réalisateurs-trices lors des projections de leurs films.

**En savoir plus :** Contacter Roch Tran / courriel : [info@moisduoc.be](mailto:info@moisduoc.be) / Tél : 02 – 413 28 67



2<sup>ème</sup> édition du  
**LE MOIS DU DOC**  
Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2019

## COMMENT PARTICIPER AU MOIS DU DOC ?

**Vous êtes un opérateur socioculturel, une association, un programmeur de ciné-club,...**

Vous devez préalablement vous inscrire comme « participant » via cette [procédure d'inscription en ligne](#). Votre inscription vous permettra d'accéder à un espace PRO où vous sont proposés tous les documents et éléments d'information et de communication pour vous accompagner dans votre travail de programmation.

Notre équipe se tient par ailleurs à votre disposition pour vous aider à identifier des films et à organiser votre projection. N'hésitez donc pas à nous contacter !

Votre **programmation finalisée** doit nous être envoyée par email pour au plus tard le **30 septembre 2019** via l'adresse: [info@moisduoc.be](mailto:info@moisduoc.be)

Avant de vous inscrire, et plus particulièrement pour les opérateurs/structures qui n'auraient pas encore d'expérience en matière de programmation et de diffusion, nous vous conseillons de planifier votre projection, à savoir:

- **Identifiez et réservez un lieu de diffusion**

Toutes les idées, toutes les volontés, même les plus originales, sont les bienvenues ! Vous pouvez organiser des événements dans tous les lieux et sur tous types d'écrans.

- **Pensez au public que vous voulez attirer**

Enfants, adolescents, étudiants, adultes, seniors, amateurs ou professionnels de l'audiovisuel, responsables institutionnels, médiateurs culturels... Définir le public que vous voulez cibler vous permettra de choisir des films adaptés, dans des lieux adéquats.

- **Prévoir le matériel de projection**

Écrans, télévision, ordinateur, projecteur, lecteurs DVD/DCP, etc. Cela va vous permettre de sélectionner les films dans le format nécessaire pour votre projection. Si vous ne disposez pas de matériel, revenez vers nous, nous vous mettrons en contact avec des structures qui pourront vous mettre leur matériel à disposition.

### Calendrier

Juin 2019	Ouverture des inscriptions
30 septembre 2019	Clôture des inscriptions et des programmations (Les programmes définitifs doivent impérativement être transmis par email à la coordination pour cette date !)
Mi-octobre 2019	Communication auprès du grand public, mise à disposition du dossier de presse et envoi de la brochure-programme aux partenaires et lieux participants.
1 <sup>er</sup> au 30 novembre 2019	2 <sup>ème</sup> édition du Mois du Doc
Début décembre 2019	Evaluation (Questionnaire à remplir en ligne)